

Compte-rendu du Comité Syndical du 3 Décembre 2015

Les membres du comité syndical se sont réunis le Jeudi 3 Décembre 2015 à 18h à Privas (antenne du Syndicat) et en visio-conférence sur Annonay et Saint Etienne de Lugdarès.

Séance dirigée par le Président, Monsieur Maurice QUINKAL.

Le quorum du Comité Syndical étant atteint, le comité syndical pourra donc délibérer ce 3 décembre. (article L2121-17 du CGCT).

Présents ayant voix délibérative :

NOM Prénom	Représentant	Présent(e) ou suppléé(e)	Suppléé(e) par Pouvoir donné à
ALLEFRESDE Laurence	Conseil Départemental		
BALTHAZARD Catherine	Communes isolées	X	
BERNARD Jérôme	CAPCA	X	
BOURGEOIS David	Communes isolées	X	Emmanuel CAILLET
BOURJAT Laetitia	Conseil Départemental	X	
BOYER Aïda	CA du Bassin d'Annonay	X	
BSERENI Stella	Guilherand-Granges	X	
CAUSSE René	SEBV du Chassezac		
CHAMBON Dominique	Communes isolées	X	
CHAZE Max	Conseil Départemental		
CIMAZ Michel	Cdc Pays de Vernoux	X	
CLUTIER Francis	SITHERE		
CLUZEL Michel	Cdc Pays de l'Hermitage Tournonais		
CROS Samuel	SEBP		
CUER Eric	Cdc Barrès Coiron		
DALVERNY Jérôme	Conseil Départemental	X	
DORP Daniel	Syndicat Eyrieux Clair		
FRANCOIS Jacques	Commune isolées	X	
GIRAUD Pascale	Commune isolées		
GOMEZ DE MERCADO France	Commune isolées		
GRANGE Louis	Commune isolées	X	
GRIBET Jacky	CDC Porte de DrômArdèche		
GRIFFE Gérard	Le Teil	X	
M. Le Président	Cdc Cévennes et Montagne Ardé- choises	X	
M. Le Président	SDEA		
LEFEBVRE Jean Pierre	Commune isolées	X	
LOUCHE Alain	CAPCA	X	
LOUCHE Barnabé	CAPCA		
NOUGIER Luc	Commune isolé		
PAQUELET Marie Claire	Cdc Beaume Drobie		
PETITJEAN Gilbert	Commune isolées	X	
PICARD Frédéric	Cdc Val'Eyrieux	X	
POT Laurent	Cdc Berg et Coiron	X	
QUINKAL Maurice	SERENA	X	
SARTRE Jacques	Cdc du Vinobre		
SAUSSET Frédéric	Conseil Départemental		
SENECLAUZE Bruno	Cdc Pays de l'Hermitage Tournonais	X	
TAULEIGNE Lise	SEBA		
THOMAS Alain	CA du Bassin d'Annonay	X	

TOURETTE Mallaïta	SIRP		
VALLON Raphaël	CDC Porte DrômArdèche		
VERMOREL André	Cdc Rhône aux Gorges de l'Ardèche		
VERNET Roland	Aubenas		
VIZIER Christian	CDC Porte DrômArdèche	X	

Assistaient également en tant qu'invités : Bernard Arnaudon, Henry Pascal Eldin, Ludovic Bayle, Frédéric Jacouton, Isabelle Saint-hilary.

Stella BSERENI a été désignée secrétaire de séance.

Le quorum est atteint la séance peut s'ouvrir à 18h00.

1- Approbation Compte-rendu du dernier Comité Syndical du 8 Octobre 2015

Aucune remarque de la part des délégués.

2- Approbation Compte rendu des décisions du Bureau du 8 Octobre 2015

Aucune remarque de la part des délégués.

3- Reprise d'une provision

Mme Stella BSERENI rappelle que par délibération du 12 octobre 2009, le Comité Syndical a approuvé la constitution d'une provision pour risque de désengagement progressif des partenaires. Il est proposé au Comité Syndical de procéder à une reprise de provisions de 1 000 euros à affecter à l'article 7815.

Cette décision est purement administrative et prévue au budget primitif.

Le comité syndical approuve à l'unanimité cette décision.

4- Reprise d'une provision pour validation de services

Mme Stella BSERENI rappelle que par délibération du 17 Mars 2014, le Comité Syndical afin d'anticiper les sommes à payer sur une procédure de validation de services d'un agent, il a été proposé de passer une provision pour risques de 40 000 euros.

Il est proposé au Comité Syndical de procéder à une reprise de provisions de 40 000 euros à affecter à l'article 7815.

Cette décision est purement administrative et prévue au budget primitif.

Le comité syndical approuve à l'unanimité cette décision.

5- Mise en place d'une provision pour validation de services

Mme Stella BSERENI rappelle qu'afin d'anticiper les sommes à payer sur une procédure de validation de services d'un agent, il est proposé de repasser une provision pour risques de 40 000 euros. Ainsi que le prévoient les textes, cette provision sera réajustée chaque année au fur et à mesure de la variation du risque.

Cette décision est purement administrative et prévue au budget primitif.

Le comité syndical approuve à l'unanimité cette décision.

6- Répartition des charges entre le Budget Principal et le Budget Régie

Mme Stella BSERENI rappelle que l'ensemble du personnel étant rémunéré sur le budget principal, il est proposé d'affecter une somme de 310 200 euros en dépenses sur le budget de la régie industrielle et commerciale, somme conforme à la prévision budgétaire. Un montant identique est inscrit en recettes au budget principal.

Le comité syndical approuve à l'unanimité cette décision.

7- Régime Indemnitaire des agents pour l'année 2016

Le comité syndical vote à l'unanimité la proposition, sans aucune modification dans la typologie des indemnités et leur mode d'attribution depuis l'an dernier.

8- DM de Cession

Mme Stella BSERENI indique que la mairie de Bourg Saint Andeol a sollicité le rachat du matériel du Centre Multimédia suite à sa fermeture, dans ce cadre là il advient de prévoir la Décision Modificative suivante :

DEPENSES FONCTIONNEMENT		RECETTES FONCTIONNEMENT	
Chap 042 Compte 675	2594,47	Chap 77 Compte 775	2594,47

DEPENSE INVESTISSEMENT		RECETTE INVESTISSEMENT	
Chap 21 Compte 2183	2594,47	Chap 040 Compte 2183	2594,47

Le comité syndical approuve à l'unanimité cette décision modificative.

9- Schéma Départemental de Coopération Intercommunale

M.Maurice QUINKAL informe le comité syndical de la demande de la préfecture suite à la réception du projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale, il est proposé au Comité Syndical de donner son avis sur ce projet.

Cette avis sera ensuite délibéré et transmis à Mr Le Préfet

Le comité syndical a émis le souhait, à l'unanimité, de suivre l'avis de l'Association des Maires de l'Ardèche.

10- Grille de Tarif 2016

M. QUINKAL Maurice expose aux élus la nouvelle grille de tarifs 2016.

Le comité syndical approuve à l'unanimité cette décision.

11- Questions diverses :

Aucune question diverses

La séance est levée à 19h30